

AUTOSUFFISANCE EN RIZ

PRÈS DE 25 MILLIONS TONNES EN AFRIQUE DE L'OUEST, D'ICI À 2025

Près de 25 millions de tonnes de riz à l'horizon 2025, sont nécessaires pour nourrir la population ouest africaine. C'est ce qui ressort de la conférence régionale sur le riz, organisée mi-janvier à Dakar par l'IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rurale) un think tank, en collaboration avec ses homologues du Nigéria et de la Côte d'Ivoire. Thème : "Améliorer les politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest : Défis et opportunités". **LIRE EN PAGE 4**



FONCIER EN AFRIQUE

**Plus de deux millions
d'ha de terres aux
mains des privés** P4

ENSA

**120 ingénieurs
agronomes reçoivent
leurs diplômes** P5

SÉCURITÉ EN MER

LES PÊCHEURS ARTISANS RECHIGNENT TOUJOURS...

P8



JOURNÉE PORTES OUVERTES

**L'Ita étale son expérience
dans l'agroalimentaire** P5



Bonne et heureuse année 2016

*AGRI INFOS souhaite à ses lectrices et lecteurs, ainsi que
ses partenaires, une bonne et heureuse année 2016.
Santé, Paix, Prospérité*

Déwenati !

CLIMAT : Fortes chaleurs au Sénégal en Janvier

(Jade/Syfia) - Au Sénégal, les populations ont été frappées par une très forte sensation de chaleur en janvier dernier, annonce les services météo de l'Anacim (Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie) dans un communiqué parvenu à notre rédaction.

"La semaine du 11 au 15 janvier 2016 a été marquée par une très forte sensation de chaleur sur le territoire sénégalais, les températures journalières ont atteint des valeurs record rarement enregistrées en cette même période depuis 1947", a dit la météo. D'ailleurs, en termes de températures extrêmes, la 1ère moitié de ce mois de janvier 2016 est très probablement une période jamais égalée de 1947 à nos jours. A titre d'exemple, à Dakar "les moyennes climatologiques de la 1ère et 2ème décade de janvier respectivement 26.0 et 24.8°C ont été largement dépassées". Dakar a enregistré une température maximale de 36.5°C au cours de la journée du 14 janvier 2016. Saint-Louis (Bango) a relevé une température de 40°C au cours de la même journée ; alors que sa moyenne climatologique décadaire de Janvier tourne autour de 30°C. Cette tendance à la hausse de températures a été notée sur la quasi-totalité du territoire ces derniers jours. A l'origine de ces conditions anormalement chaudes sur le Sénégal, une hausse des températures au niveau de l'Europe, des bassins océaniques du Pacifique et de l'Atlantique qui influencent directement nos régions. Le régime de vents qui d'habitude était de secteur Nord en cette période d'hiver a ces derniers jours une composante Est ramenant l'air chaud et sec du Sahara vers le Sahel notamment le Sénégal. Cependant, informe la météo les prévisions saisonnières pour les mois de janvier, février et mars auront globalement des températures élevées pour le premier trimestre 2016.

PARTENARIAT MALI-UE : 147 milliards de F cfa pour la réforme de l'Etat et la relance économique

(Jade/Syfia) - Plus de 147 milliards de F cfa, c'est le montant de deux conventions signées fin janvier à Bruxelles entre le Mali et l'Union européenne, apprend Jade/Syfia de source proche de l'Ue.

La première est relative au Programme d'appui à la réforme de l'Etat et à la consolidation de l'Etat de Droit. La seconde porte sur le nouveau Programme d'appui l'Ordonnateur national du Fonds européen de développement (FED). Ces deux conventions s'inscrivent dans le cadre du 11ème FED signé entre le Mali et l'Ue à Bruxelles et qui prévoient plus de 400 milliards de Fcfa au Mali. Pour la première convention relative au Programme d'appui à la réforme de l'Etat et à la consolidation de l'Etat de Droit, son objectif principal est de soutenir le Mali à travers un appui budgétaire de 144,3 milliards de Fcfa pour la période 2015-2017. Doté d'une enveloppe de plus de 144 milliards de Fcfa, il vise la restauration de la stabilité, le renforcement de l'Etat de Droit, ainsi que la mise en œuvre des réformes institutionnelles et économiques profondes visant la consolidation de la démocratie, l'amélioration de la gouvernance et la relance économique. Ces réformes sont exigées par les accords de paix d'Alger et vont concerner, entre autres, les finances publiques, la lutte contre la corruption et l'accroissement de la transparence, le renforcement décentralisation, l'amélioration de l'accès à l'éducation et de la qualité de l'enseignement.

FAO : Colloque sur les biotechnologies agricoles du 15 au 17 février à Rome

(Jade/Syfia) - Un colloque international sur «Le rôle des biotechnologies agricoles dans les systèmes alimentaires durables et la nutrition» se tiendra du 15 au 17 février 2016 au siège de la FAO, à Rome, apprend Jade/Syfia auprès de l'Organisation onusienne.

Participeront à ce colloque les représentants de gouvernements, d'organismes intergouvernementaux, le secteur privé, la société civile, les institutions universitaires et de recherche, les coopératives et d'autres organisations de producteurs et d'agriculteurs. Selon la Fao, la conférence technique examinera comment les biotechnologies agricoles peuvent bénéficier aux petits exploitants agricoles, en particulier ceux des pays en développement. Ces pays qui ont intérêt à améliorer à la fois leurs moyens d'existence et la nutrition, alors même que leurs systèmes de production sont soumis à de fortes pressions du fait du changement climatique, de la croissance démographique et d'autres facteurs socio-économiques. Une large fenêtre sera consacrée sur la vaste gamme de

biotechnologies susceptibles d'entraîner des augmentations de rendement, de meilleures qualités nutritionnelles et une amélioration de la productivité des cultures, du bétail, des poissons et des arbres qui sous-tendent les moyens d'existence, les systèmes alimentaires et la nutrition des petits exploitants. Ces biotechnologies englobent un large éventail d'approches low et high-tech qui rendent plus rapide, plus efficace le développement de variétés, de races améliorées et capables de s'adapter aux effets du changement climatique.

PARTENARIAT : La CEDEAO signe avec le groupe chinois CGCOC des Protocoles d'accord

(Jade/Syfia) - La Commission de la CEDEAO* a signé avec le conglomérat chinois CGC Overseas Construction Group (CGCOC) cinq protocoles d'accord relatifs à divers projets de développement. La cérémonie de signature entre la Commission de la CEDEAO et le conglomérat CGCOC s'est tenue, mercredi mi-janvier à Abuja, Nigeria, au nouveau siège de la CGC Nigeria Ltd, apprend Jade/Syfia de "Espace Afrique Performance"

Le président de la Commission Kadré Désiré Ouédraogo en compagnie des cadres de l'organisation régionale ont été reçus par le Vice-président du conglomérat, M. Li Xuhui et d'autres cadres du géant de la construction. Pour les deux dirigeants, la signature de ces protocoles d'accord constitue une étape importante dans le renforcement des relations qui existent de longue date entre la Chine et les populations ouest africaines. Les cinq protocoles d'accord concernent le chemin de fer trans-ouest africain et l'autoroute côtière trans-ouest africaine, les infrastructures de télécommunication d'Afrique de l'Ouest, l'aviation régionale ouest africaine, ainsi que la construction du nouveau siège de la CEDEAO et de ses annexes à Abuja, au Nigeria. Le Président de la Commission, Kadré Désiré Ouédraogo a loué le groupe CGCOC pour le rôle qu'il ne cesse de jouer pour obtenir des autorités de la République populaire de Chine des interventions ayant un réel impact sur la vie de milliers de citoyens de la région ouest africaine. Il a, par ailleurs, salué l'assistance apportée par le gouvernement chinois à la Force en Attente de la CEDEAO (FAC), à travers un don d'équipements. Le Vice-président de la CGCOC, M. Li Xuhui a, pour sa part, fait remarquer que cette cérémonie marque le début d'une longue et fructueuse relation entre la CEDEAO et la Chine. Il a ajouté que "la CGCOC constitue une plateforme privilégiée pour la coopération entre la CEDEAO et la Chine. Il a déclaré que "la société est disposée à coopérer et à intervenir au nom de la CEDEAO ; c'est pour cela qu'elle a facilité la visite du Président de la CEDEAO et de sa délégation, visite qui a suscité un grand intérêt auprès du gouvernement et du peuple chinois vis-à-vis de la région de la CEDEAO".

CEDEAO* Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

ARACHIDE : Deux milliards de F cfa de la CNCAS aux opérateurs de Kaolack

(APS) - La Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (CNCAS) a remis aux opérateurs privés stockeurs de Kaolack une enveloppe de 2 milliards de frs CFA engagés dans la campagne de commercialisation de l'arachide en cours, a indiqué son chargé des opérations, El Hadj Abdoul Aziz Sarr.

La CNCAS a très tôt octroyé des financements aux opérateurs privés stockeurs de la région contrairement à l'année dernière où les financements sont sortis en fin janvier, a souligné M. Sarr. Il s'exprimait lors de la réunion du comité régional de développement (CRD) consacrée jeudi dernier à l'évaluation de la présente campagne de commercialisation de l'arachide. "Cette année, a-t-il indiqué, nous sommes en avance dans l'octroi de financements sur le volet commercialisation de l'arachide et sur les semences". "La particularité de ces deux financements est que les opérations démarrent souvent aux mois de mai et juin", a expliqué M. Sarr qui ajoute que les prêts sont octroyés depuis décembre dernier et début janvier. "Et on continue, tout en souhaitant que les prêts de l'année dernière soient remboursés le plus tôt possible", a souligné le banquier.

FATICK/HORTICULTURE : Une plateforme des acteurs mise en place pour booster la filière mangue

(APS) - La direction de la protection des végétaux (DPV) a mis en place, mardi à Fatick, une plateforme des acteurs de la filière mangue pour une meilleure organisation à tous les niveaux de la chaîne de production, a déclaré, mi-janvier, Boubacar Diallo, directeur régional du développement rural (DRDR) de Fatick. La plateforme des acteurs de la filière mangue permettra de mieux les organiser à toutes les étapes de la chaîne, de la production à la commercialisation en passant par la transformation, a dit M. Diallo.

Il s'exprimait au cours d'une rencontre organisée par la DPV dans le cadre du projet de dissimulation des technologies de contrôle de la mouche des fruits de mangues et de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur fruits et légumes en Afrique de l'ouest. Selon M. Diallo, cette plateforme est un projet sous-régional qui ambitionne de "faire développer la culture de la mangue, de booster sa production et de professionnaliser la filière à tous les niveaux". Il a indiqué que le bureau de neuf membres installé va orienter les décisions prises au niveau de l'Assemblée générale constitutive de la plateforme d'innovation de la filière mangue de la région de Fatick. "La mangue occupe la première place dans la production fruitière de la région avec plus de 100 acteurs qui évoluent dans le secteur", a fait savoir le DRDR précisant l'importance de cette étape de professionnalisation.

AGRI INFOS

Hlm Grand-Yoff - Villa n° 1122
Bp : 17130 Dakar - LibertéEmail : madiensec@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madieng SECK - TEL : 77 537 96 96

COMITÉ DE RÉDACTION : Madieng SECK - Diarra BADJI (Stagiaire) - Ababacar GUËYE - Zachari BADJI

ADMINISTRATION : Ababacar GUËYE

SECRETARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIE : Cheikh TOURÉ (Tel : 77 605 30 72)

IMPRESSION : AMD GRAPHIC

DISTRIBUTION : ADP

NINEA : 00284430 CO

COOPÉRATION AGRICOLE AVEC LA CORÉE

KOPIA et ISRA satisfaits des premiers résultats

Le Korea Project on International Agriculture (Kopia) et l'Institut sénégalais de recherches agricoles (Isra) ont organisé début décembre 2015 à Dakar, l'évaluation des projets sur l'amélioration de la production du riz, de l'arachide et de l'oignon après un an d'existence.

■ PAR ZACHARI BADJI

“Pour le moment, les résultats présentés nous paraissent très satisfaisants et nous incitent à continuer”, a déclaré Dr El Hadji Traoré, directeur scientifique de l'Isra. Il s'exprimait début décembre 2015 à la direction générale l'Institut à l'occasion d'une réunion technique sur l'amélioration de la production du riz, de l'arachide et de l'oignon au Sénégal.

Départ du Dr Kim Kee Jong

Cette rencontre, qui marque aussi le départ de Kim Kee Jong, premier directeur du bureau Kopia Sénégal Center, a vu la participation entre autres des ingénieurs agricoles de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (Ancar) et l'Association Sénégalaise pour la promotion du développement à la base (Asprodeb). “Nous sommes contents des résultats obtenus et certains méritent d'être validés. Nous verrons également les variétés de semences qui pourront être vulgarisées au Sénégal”, s'est réjoui le Dr Traoré.

Démonstrations et pratiques consacrées à la première année

Ces projets entre Isra et Kopia permettent de mettre en pratique des essais sur certaines variétés venues de Corée du Sud. En effet, la première année a permis de faire un travail de sélection, de choix de certaines variétés qui seront testées dans les années à venir. Elle a permis également d'avoir une idée sur celles (variétés) qui seront adaptées aux besoins des paysans.

C'est ce qu'a soutenu Amadou Fofana, sélectionneur à l'Isra et coordonnateur du projet amélioration de la productivité du riz pluvial de plateau dans le bassin arachidier (Kaolack, Fatick et Kafrine). Selon lui, la formation des producteurs, la démonstration et les tests de nouvelles variétés sont les activités prévues. Le coordonnateur du projet souligne qu'il n'a pas rencontré de difficultés particulières parce qu'ils ont travaillé avec une Ong qui a l'habitude de collaborer avec les producteurs de la zone. En effet pour développer la riziculture

dans le bassin arachidier, M. Fofana recommande d'intensifier la formation des paysans et de mettre à leur disposition des semences de qualité.

Augmenter de 50 à 200% les rendements en milieu paysan

Abondant dans le même sens, le Dr Issa Faye, chargé des recherches et sélectionneur d'arachide au Centre national

de recherches agronomiques (Cnra) de l'Isra-Bambey, précise qu'avec les démonstrations les paysans peuvent accroître leurs productions. “Nous avons pu montrer aux producteurs qu'on peut augmenter de 50 à 200% les rendements obtenus jusqu'ici en milieu paysan. La formulation d'engrais utilisée aujourd'hui est obsolète”, a expliqué le Dr Issa Faye.

Dans le cadre de ce projet, l'Isra est entrain de mener des recherches pour formuler une nouvelle dose d'engrais permettant d'augmenter le taux de rendement en milieu paysan.

Pour rappel, Kopia et Isra ont lancé en 2014 ces projets collaboratifs pour une durée de trois ans (2014- 2017), afin d'améliorer la production agricole au Sénégal.

AVICULTURE

100 jeunes du Cnrc formés à l'Ensa

Le Centre d'incubateur des métiers avicoles de l'Ensa (École Nationale Supérieure d'Agriculture) de Thiès, projet initié par le Cnrc (Conseil national de Concertation et de Coopération des Ruraux), en collaboration avec le Ceci (Centre d'études et de coopération internationale) a permis à 100 stagiaires du Collège des jeunes de ce mouvement paysan d'être formés en aviculture.



(Jade/Syfia) - “J'ai constaté que la formation a permis aux jeunes du Cnrc d'avoir des outils leur permettant de démarrer leurs entreprises sur n'importe quelle filière avicole. Je suis heureuse de visiter les projets qui ont été réalisés”, a déclaré Mme Lydia Bernier responsable du PQDI (Programme québécois de développement international). Elle s'exprimait fin novembre à l'occasion de la cérémonie de remise d'attestations à 100 jeunes (garçons et filles) bénéficiaires de cette formation initiée par le Cnrc, en collaboration avec le Ceci et l'Ensa. “Durant une année, des groupes de 25 stagiaires se sont relayés en quatre cohortes pour cette formation avec une contribution financière du PQDI de 100 mille dollars, soit environ 62 millions de F cfa. C'est le Ceci, en collaboration avec le Cnrc et l'Ensa qui nous ont présenté le projet”, a expliqué Mme Bernier. D'après elle, des appels à propositions ont été présentés au gouvernement québécois à chaque année pour des études ; et c'est le Comité de sélection qui choisit les meilleures propositions.

Kaffrine et Kolda manquent à l'appel...

Ce projet, qui a pour but de favoriser le développement de métiers avicoles durables en milieu

péri-urbain et rural, est une satisfaction pour les jeunes venus des 12 régions sur les 14 que compte le Sénégal. C'est le cas de Landing Sané, jeune aviculteur de Bambilor : “Cette formation m'a permis d'acquérir de nouvelles techniques d'élevage et de gestion moderne, en plus de la comptabilité et du marketing entre autres...”, s'est réjoui ce stagiaire qui a pratiqué l'élevage pendant 10 ans. “Pour les prochaines échéances, nous comptons avoir les 14 régions”, souligne le président du Collège des jeunes du Cnrc Pape Bakary Coly. Et de préciser que l'absence des régions de Kaffrine et de Kolda est liée à des lenteurs administratives.

Pour le secrétaire général du CNCR Baba Ngom, cette formation devrait toucher davantage de jeunes de l'intérieur du pays. “Nous souhaitons que les futures formations puissent toucher d'autres activités rurales comme l'agriculture, l'élevage des caprins et des ovins (...), mais aussi la foresterie et l'horticulture”, suggère M Ngom. Sur les 100 personnes bénéficiaires cibles, rappelle-t-on, les cinq meilleurs projets au sortir de cette formation seront financés en partie, par le projet lui-même, à travers les revenus générés par la vente des produits avicoles.

Z. BADJI

NÉCROLOGIE



La nuit du 25 au 26 décembre 2015 restera dans nos mémoires, suite au rappel à Dieu de notre cher confrère **Papa Adama Mbodji**, un des nôtres, journaliste émérite du quotidien national “Le Soleil”. Une personne affable, courtoise et pleine de qualité humaine. Il était humble, intègre et serviable.

Le Réseau des journalistes pour une pêche Responsable en Afrique de l'Ouest (REJOPRAO) dont il a eu à assurer la coordination pendant des années, le quotidien national “Le Soleil”, l'équipe du Mensuel Agri Infos et la presse sénégalaise présentent ses sincères condoléances à sa famille éplorée.

Que le Bon Dieu l'accueille dans son Paradis Eternel.
Amine

AUTOSUFFISANCE EN RIZ :

Près de 25 millions tonnes en Afrique de l'Ouest, d'ici à 2025

Près de 25 millions de t de riz à l'horizon 2025, sont nécessaires pour nourrir la population ouest africaine. C'est ce qui ressort de la conférence régionale sur le riz, organisée mi-janvier à Dakar par l'IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rurale) un think tank, en collaboration avec ses homologues du Nigéria et de la Côte d'Ivoire. Thème : "Améliorer les politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest : Défis et opportunités".

■ PAR ZACHARI BADJI

"On estime à 25 millions de tonnes de riz pour nourrir la population ouest africaine à l'horizon 2025", a déclaré Kalilou Traoré, commissaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), en charge de l'Industrie et du secteur privé. Il s'exprimait à la fin de cette conférence régionale.

Cette rencontre, en collaboration avec le Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (Cires) et le Center for the Study of the Economies of Africa du Nigeria (Csea), a pour objectif d'élaborer un programme de recherche inclusif. Programme qui rassemble décideurs politiques, secteur privé, entités régionales

comme le Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa).

Pour atteindre cette autosuffisance, il faudrait produire plus de riz. "La production ouest africaine de riz actuelle est environ 10 millions de tonnes", selon M. Traoré. C'est pourquoi la Cedeao, dans sa politique agricole commune, a fixé cette céréale comme une des filières prioritaires pour l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

Malgré les importants progrès réalisés au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Nigeria, des efforts restent à faire de la part de tous les acteurs pour que cet objectif soit une réalité dans l'espace Cedeao.



Une augmentation de 75% de la consommation en riz

Le riz constitue la première céréale consommée dans la sous-région avec

36%. Mais ce taux va connaître une hausse dans les dix prochaines années. "D'ici 2025, la consommation de riz en Afrique de l'Ouest devrait augmenter environ 75%, dont 4% par an", a soutenu Dr Ousmane Badiane, directeur de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (Ifpri) pour la zone Afrique. En effet, dans sa présentation sur "Les politiques d'autosuffisance en riz en Afrique de l'Ouest : défis et perspectives", Dr Badiane s'est basé sur une étude faite par le bureau de Dakar pour donner ces résultats en présence de Alioune Sarr ministre sénégalais du Commerce venu présider la cérémonie d'ouverture. Pour réaliser l'objectif de l'autosuffisance en riz en 2025, "la production devrait atteindre un taux de croissance moyenne de 8% par an", a fait savoir le directeur Afrique de l'Ifpri.

Favoriser les exportations intra-régionales

L'autosuffisance en riz passe également par les exportations extrarégionales. Ces dernières devraient favoriser le commerce entre les Etats de l'Afrique de l'Ouest, car ce marché est important. A cet effet, ils devraient travailler ensemble pour booster la production de riz. "Cela sera possible si on parvient à améliorer le commerce régional. Ainsi, les pays pourraient vendre leur surplus au niveau de la Cedeao", a suggéré Ibrahima Hathie, directeur de recherche à l'IPAR.

Autre élément pouvant participer à l'autosuffisance en riz, c'est la mise en valeur des résultats de recherche. Durant ces trois jours d'échanges, les participants ont décidé, pour les prochaines années, de mettre l'accent sur la recherche. Celle-ci permettra aux Etats de faire des projections et aidera également les institutions financières et les acteurs à prendre plus d'engagements pour la réalisation de l'autosuffisance en riz.

FONCIER EN AFRIQUE

Plus de deux millions d'ha de terres aux mains des privés

(Jade/Syfia) – En Afrique, 13 pays perdent plus de deux millions d'ha de terres sur les transactions foncières à grande échelle, a révélé le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). C'était à l'occasion d'un Atelier de partage organisé mi-novembre à Dakar par le CRDI, avec l'Ambassade du Canada et l'Initiative prospective agricole et rurale (IPAR).

Une étude sur les acquisitions massives de terres agricoles en Afrique menée dans 13 pays (dont le Sénégal) a montré exactement que 2 313 411 ha de terres sont entre les mains des privés. C'est ce qu'a déclaré Mamadou Fall, chargé de Programme à l'Ong IED/Afrique (Innovation, Environnement, Développement /Afrique).

Il s'exprimait à l'occasion d'un atelier sur les transactions foncières à grande échelle en Afrique. Cette rencontre organisée, en novembre dernier, par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), en collaboration avec l'ambassade du Canada et l'Initiative prospective agricole et rurale (IPAR) a vu la participation des organisations de la société civile, des chercheurs, des représentants du secteur privé de divers pays d'Afrique et d'ailleurs.

Selon cette étude, la proportion des terres acquises par les nationaux en termes de surfaces (43%), n'est pas négligeable par rapport aux étrangers avec 57%. Les privés étrangers font des investissements qui ne profitent pas aux populations autochtones. Ces dernières sont souvent lésées et parfois ce déséquilibre peut entraîner des conflits. "On peut investir dans l'agriculture sans donner la terre aux Etrangers. Une réflexion doit être menée pour voir quel est le modèle agricole le plus approprié pour éviter que les terres soient entre les mains des privés", a fait savoir M. Fall. A ce propos, ajoute le chargé de programme à l'IED/Afrique "des recherches sont menées pour anticiper sur les conflits liés à l'accès aux contrôles des terres".

Une politique agricole et foncière sans libérer les terres

La rencontre de Dakar souhaite contribuer au processus de réforme foncière en cours au Sénégal, à travers l'identification de meilleures pratiques équitables, transparentes et responsables en matière d'investissements dans les terres agricoles. Le but visé est également de créer les conditions pour l'amorce d'un dialogue entre les différents acteurs impliqués dans la Gouvernance foncière.

Au cours des échanges, Marième Sow, présidente du Conseil d'Administration d'Enda/Pronat (Protection de la Nature) a fustigé l'attitude de ceux qui bradent les terres sans penser aux futures générations. La présidente du Conseil d'Administration d'Enda/Pronat demande à l'Etat une politique agricole et foncière qui règle le problème des populations sans libérer leur terre. "Ce sont ces négociations qu'il faut mener et non libérer des hectares de terres pour de l'argent qui ne servira à rien pour la génération future", martèle Marième Sow devant l'assistance acquise à sa cause. D'après Mme Sow, si l'Afrique continue de distribuer des milliers d'hectares à des investisseurs qui ne cherchent que des profits, le continent continuera toujours à tendre la main.

Quant à Macodou Sow, coordonnateur principal de l'action pour la protection de l'environnement et du développement Communautaire, il propose une formation des autorités administratives et des élus locaux sur le foncier. "Tant que cette question n'est pas réglée, on peut parler de bonne gouvernance foncière", a-t-il soutenu.

ZACHARI BADJI

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'AGRICULTURE DE THIÈS

120 ingénieurs agronomes reçoivent leurs diplômes

(Jade/Syfia) - Près de 120 ingénieurs agronomes ont reçu leurs diplômes, mi-janvier à l'Ecole nationale Supérieure d'Agriculture de Thiès (Ensa). Ces ingénieurs vont constituer une nouvelle génération d'entrepreneurs capables d'exploiter les opportunités qu'offrent les maillons de la chaîne de valeur agricole. Plusieurs directeurs de sociétés et d'établissements publics agricoles ont parrainé les différentes promotions à la cérémonie.

■ PAR ABABACAR GUEYE

La cérémonie a été présidée par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Mary Teuw Niane en présence des Autorités religieuses, administratives parents d'élèves, universitaires et partenaires (Coraf/Wecard, Fnraa, Ecole inter-Etats de Vétérinaires, Ancar, Isra, etc.)

Devant un public nombreux, le directeur de l'Ensa Pr Abdoulaye Dieng a souligné le cachet particulier de l'évènement. En effet, cette cérémonie a regroupé 120 ingénieurs des 25^{ème}, 26, 27, 28 et 29 Promotions qui ont comme parrains : Bachir Diop, DG SODEFITEX, Dr Alioune Fall, ISRA ; Malick Ndiaye, CNCAS, Samba Kanté, SAED et Dr Serigne Guèye Diop, Conseiller Technique du Président de la République en charge de l'Agriculture et de l'Industrie. On note que sur "les 120 récipiendaires, 23% sont des femmes et dans cet effectif, on dénombre 18 nationalités étrangères, principalement africaines", a indiqué Pr Dieng.

250 étudiants attendus cette année

Cette cérémonie intervient à un moment crucial de l'établissement. En effet, elle coïncide avec la tenue du Plan stratégique quinquennal de l'établissement (2014-2019) où l'école nationale s'est fixée de nouveaux défis pour se maintenir en bonne place dans le dispositif de l'Enseignement supérieur. C'est ainsi que l'Ensa est montée en puissance en augmentant son effectif de 24 à 50 étudiants par promotion. "Pour 2016, nous attendons environ 250 étudiants répartis comme suit : 76 à 80 étudiants pour la 1^{ère} année ; 57 pour la 2^{ème} et la 3^{ème} année ; 30 étudiants pour la 4^{ème} année et 29 pour la 5^{ème} année", a encore annoncé Pr Dieng. Il rappelle que depuis sa création en 1980, l'établissement a formé 29 promotions d'agronomes. Parmi celles-ci on dénombre 54 ingénieurs agronomes de différente nationalité dont 16 africaines et une française.

Pour plus de débouchés adaptés aux besoins du marché, l'école a créé deux Masters en foresterie-environnement et en Chaîne de valeur. S'y ajoutent un master en agronomie et protection des cultures et un DUT (Diplôme d'universitaire technique) en machinisme soutenus par le Programme de Productivité agricole en Afrique de l'ouest (PAAO/WAAPP).

Former aux métiers de l'Agriculture

A son tour, le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Mary Teuw Niane reconforte l'Ensa dans cette dynamique. "Nous ne sommes plus dans la période où il faut former 25 ingénieurs agronomes. Cela a retardé l'agriculture sénégalaise. Si nous avons perdu du temps depuis 1960, c'est parce qu'on a manqué d'ambition", a regretté Mary Teuw Niane. Toutefois, il demande de "gagner du temps en faisant en sorte que les choses s'améliorent". "L'Ensa doit être une école d'ingénieur de conception parce qu'elle rivalise déjà avec



Maimouna Guèye, major de la 25e promotion

des structures universitaires où des masters en agriculture sont enseignés", a lancé le ministre. C'est pourquoi un accent est mis dans l'enseignement et la formation dans les métiers de l'agriculture. "C'est cela qui justifie la création de l'Université de Kaolack entièrement dédiée à l'Agriculture dont 6 000 étudiants démarreront leur cours en octobre prochain", a déclaré Mary Teuw Niane.

A l'endroit des diplômés, il leur de-

mande d'être aux avant-postes du combat de l'autosuffisance alimentaire en s'appropriant les nombreux projets du Chef de l'Etat (Pracas, Anida, Pnar, etc.) "Votre implication pourrait servir de levier d'entraînement à toute la population pour un retour vers la terre. J'attends de vous que vous soyez les pionniers d'une nouvelle génération d'ingénieurs agronomes entrepreneurs capables d'exploiter les opportunités qu'offrent les maillons de la chaîne de valeur agricole", dit-il.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

L'Ita étale son expérience dans l'agroalimentaire

(Jade/Syfia) - L'Institut de Technologie Alimentaire (Ita) a cinquante d'ans d'existence. Avec ses "Journées portes ouvertes" organisées, mi-décembre dans ses locaux pour la circonstance, l'Institut a voulu montrer au Premier ministre, ainsi qu'au nombreux public ses résultats de recherches dans l'agroalimentaire.

Autour du thème "L'Ita, un demi-siècle de recherche pour le développement du secteur agroalimentaire sénégalais", a étalé toute son expertise, ses réalisations ainsi que des projets nationaux et sous régionaux exécutés dans le secteur agroalimentaire. Bissap instantané, vinaigre à base de mangue, en passant par les produits halieutiques, les céréales et autres. Rien n'est laissé au hasard.

Etablissement public à caractère scientifique et technique, l'Ita développe des activités de recherche en vue d'améliorer la qualité, la durée de conservation des produits alimentaires et l'état nutritionnel des populations. Depuis cinquante ans, il cherche à lever les contraintes des utilisateurs. C'est ainsi que l'Institut a mis au point, procédés et technologies qui impactent la vie des populations par la création de richesses. Les principales filières : céréales et légumineuses, fruits et légumes, produits de la pêche, d'Elevage, entre autres ont fait l'objet de travaux de recherche dont les résultats sont la base de l'implantation d'entreprises solides occupant une bonne place dans le tissu industriel sénégalais. "L'Ita est très précieux pour l'Etat et tout le peuple sénégalais et la sous-région..." a souligné le Premier ministre. En compagnie du Ministre du Commerce, en charge des relations avec les Institutions et du Directeur Général de l'Ita, le Premier Ministre n'a pas manqué de mag-

nifier "l'énorme travail abattu par l'Ita au fil du temps".

Le chef du gouvernement a, à cet effet, rappelé le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui, dans son axe I : la transformation structurelle de l'économie et la croissance qui s'appuie sur le développement de l'Agriculture, l'Elevage, la Pêche, l'Aquaculture et l'industrie agroalimentaire, est en parfaite harmonie avec la vision actuelle de l'ITA. "Développer des activités de recherches en vue d'améliorer la qualité, la durée de conservation des produits alimentaires, de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire, à l'impulsion d'une industrialisation et la génération croissante de revenus, l'Ita est au cœur du PSE. Vous faites partie intégrante à la réponse de la demande nationale en produits alimentaires mais de qualité", a soutenu M. Dionne avant de procéder à la visite des stands.

Dans la même lancée, le Premier ministre n'a pas manqué de saluer le travail de cet institut qui a intégré les céréales locales dans la fabrication du pain qui "fut et demeure une actualité poignante pour lutter contre la tyrannie du blé". Il a toutefois souligné que ces recherches et réalisations ont permis la création de nombreuses PME/PMI mais aussi à la grande industrie de contribuer à la lutte contre la pauvreté et le chômage. "Vous avez placé l'innovation technologique au cœur de vos préoccupations et œuvré sans relâche pour l'émergence de nouveaux marchés sans oublier la dimension qualité avec la perspective d'accréditer vos laboratoires", a poursuivi le Premier ministre. D'ailleurs, M. Dionne a placé la barre très haute en évoquant le contrat de performance récemment signé afin d'exhorter "l'Ita à aller en avant". "Vous aurez tout le soutien nécessaire de l'Etat pareil pour l'installation d'un laboratoire chromatographie à portée sous régionale, a rassuré le Premier ministre.

A. GUÈYE

AGROÉCOLOGIE

Un pot qui éveille bien les esprits sur le consommer local

(Jade/Syfia) - Un atypique cocktail, préparé à partir de gâteaux à base de céréales locales, ainsi que de jus issus d'arbres fruitiers domestiqués, a frappé les esprits des producteurs africains sur la nécessité d'une agro écologique saine, mais dont la production doit être consommée localement. Au Symposium sur l'agro écologie à Dakar, l'Ong Enda Pronat du Sénégal a donné ce cocktail aux participants pour leur montrer que cela était possible.

■ PAR MADIENG SECK

Au Symposium sur l'agro écologie, organisé (5 et 6 novembre à Dakar) par l'AFSA (Alliance panafricaine pour la souveraineté alimentaire), l'Ong Enda Pronat pour Enda protection de la nature, membre d'Enda Tiers Monde, a offert un atypique cocktail dînatoire, fait de gâteaux, de bonbons, d'amuse-gueules, ainsi que de jus de fruits forestiers domestiqués issus d'une gamme variée d'arbres fruitiers.

Oser pratiquer l'Agroécologie et organiser des cocktails africains dans de luxueux hôtels

Ce "cocktail africain", dans un hôtel luxueux, a dessillé les yeux de plusieurs centaines de participants, qu'il était possible de changer les habitudes alimentaires en Afrique et de se tourner résolument vers les produits locaux naturels : fruits de baobab, (*Adansonia digitata*), du ditakh (*Detarium senegalensis*), du bissap rouge (*Hibiscus sabdarifa* L), etc. Ce pot d'Enda Pronat a fortement été apprécié par les invités de la rencontre sur l'agro écologie. Rencontre en collaboration avec la FAO, plusieurs Ongs comme Action Aid et Oxfam, d'organisations de la société civile paysanne africaine parmi lesquelles la Fédération nationale des agriculteurs biologiques de Thiès au Sénégal (Fenab), de l'Ong Fahamu, Enda Pronat et autres. Objectif : encourager les producteurs africains à se tourner davantage vers l'agro écologie qui est une agriculture saine, capable d'assurer la souveraineté alimentaire et un avenir durable en Afrique.

Auparavant, comme pour donner raison à ce pot d'Enda Pronat, les intervenants étaient plusieurs fois revenus sur l'utilisation des arbres en association avec une Agriculture pratiquée sur des sols riches d'éléments organiques et dépourvus d'engrais chimiques. "L'Agroécologie régénère et restaure les sols... en travaillant avec la nature et non contre elle..." m'explique dans la salle un participant anglophone.

cet hôtel dakarois. "Les sols champions gagnent toujours et sont bons pour la pratique de l'agroécologie qui est l'agriculture de demain en Afrique", soutient avec force Ibrahima Seck, le secrétaire général de la FENAB. Très en verve dans sa communication, il ajoute : "L'Afrique entière doit se mobiliser sur le rôle de l'association de l'arbre dans l'Agriculture écologique". Toujours selon M Seck, l'agroécologie est "un moyen fort pour atténuer la variabilité du changement climatique". Puis il donne des cas pratiques d'association d'arbre tel le Kadd (*acacia albida*) dans l'agroécologie.

D'autres activistes avaient farouchement dénoncé l'agriculture industrielle comme un cul-de-sac. "Ses promoteurs prétendent qu'elle a permis d'augmenter les rendements dans

certaines endroits du Globe, il n'en demeure pas moins que cela a été possible au prix d'énormes sacrifices, avec la dégradation accentuée des sols. La perte de certaines ressources importantes de la biodiversité a eu des impacts négatifs sur la nutrition, avec la contamination des aliments liée à l'utilisation d'intrants chimiques, la pollution de la nappe phréatique", lit-t-on dans un document remis à la presse.

Au cours d'études de cas en Afrique, des paysans ont pris la parole pour témoigner que "l'agriculture conventionnelle appauvrit les agriculteurs et détruit la biodiversité". Mais, pour eux, l'agroécologie c'est aussi les pratiques agricoles traditionnelles associées à la recherche et à la technologie moderne pour permettre à ceux-ci d'avoir le contrôle sur leurs facteurs de production.

C'est ainsi que, Ibrahima Coulibaly de la Cnop (Coordination nationale des organisations paysannes du Mali) a rappelé l'intérêt du Forum international sur l'Agroécologie organisé en février 2015 avec la "Déclaration de Nyéléni" dans son pays. Il témoigne que cette idée de Forum sur l'agroécologie est née en droite ligne du mouvement paysan La Via Campesina qui prône la souveraineté alimentaire. Depuis, souligne-t-il, "le village des paysans" a été créé à Nyéléni pour devenir un Centre de formation où l'on enseigne aux hommes et aux femmes l'agroécologie qui est "un nouveau levier sur lequel il faut appuyer pour lutter contre la faim", comme l'avait rappelé la veille, lors de sa conférence de presse, le représentant de la FAO à Dakar, Vincent Martin.

L'éloge des sols champions

A ce propos, "les sols champions" ont fait l'objet d'éloges dans

ENTRETIEN AVEC...

...CHERIF AÏDARA, PRÉSIDENT DE L'ASPROF

"Il reste la batteuse et la faucheuse pour exploiter à fond le fonio"

(Jade/Syfia) - En marge de la célébration de la journée du fonio en novembre dernier à Vélingara, le président de l'Asprof (l'Association sénégalaise des producteurs de fonio) est revenu sur les objectifs de son association. Dans un entretien accordé à Agri Infos, Cherif Aïdara de Hamdani a aussi soulevé le manque de batteuse et faucheuse pour mieux cultiver le fonio.

Agri Infos : C'est quoi l'Asprof ?

CHérif Aïdara : "L'Asprof c'est l'Association sénégalaise des producteurs de fonio qui regroupe producteurs et productrices de fonio de la zone sud du pays. Elle a été créée en 2009. Son ambition est de promouvoir et d'augmenter la production de cette céréale au Sénégal et à l'Extérieur du pays. Pour cela, il nous faut nécessairement passer par une bonne maîtrise de la technique de culture du fonio, l'utilisation de variétés de semences certifiées, bref l'utilisation d'intrants pour augmenter la production. Cela est possible aujourd'hui, parce que nous avons les chercheurs de l'Isra (Institut sénégalais de recherches agricoles du Sénégal) à nos côtés. En plus, la transformation qui constituait un goulot d'étranglement a été résolu grâce à la machine "Sanoussi" à décortiquer le fonio. Aujourd'hui, nous bénéficions de 80 de ces machines venant "Projet de diffusion à grande échelle des technologies". Projet financé par le FNRAA (Fonds national de recherches agricoles et agroalimentaires), dans le cadre du PPAAO/WAAPP. Avec tous ces atouts, le fonio peut contribuer à la sécurité alimentaire des populations".

Qu'est-ce que ces machines peuvent vous apporter ?

"Évidemment, la décortiqueuse nous apporte un soulagement. Avant son invention, transformer cette céréale était pénible pour les femmes. Ces dernières perdaient beaucoup de temps (presque une journée) et d'efforts physiques pour transformer quelques kilogrammes du produit. L'acquisition de la machine en 1993 a donné un regain d'intérêt à la culture du fonio. Il est

maintenant cultivé un peu partout et tout le monde y trouve son compte. En effet, la céréale peut être un aliment de soudure pour la population. Elle peut aussi générer des revenus pour les femmes".

Mais l'absence de la décortiqueuse n'était pas la seule contrainte ?

"Bien sûr, les contraintes dans la culture du fonio sont nombreuses. Nous sommes conscients qu'on ne peut pas tout résoudre en un temps record. Il faut reconnaître qu'il reste la batteuse et la faucheuse qui constituent une contrainte pour les producteurs de fonio qui veulent l'exploiter comme elle se doit. Mais cela ne sape pas notre détermination. La décision prise par les autorités locales ensemble avec les jeunes de Vélingara à l'occasion de la fête du fonio, "Une Asc, un champ de fonio" nous reconforte.

On dit que vous êtes parmi les plus grands producteurs de la région, Combien d'hectare avez-vous exploité cette année. Et que comptez-vous faire pour éviter l'anarchie ?

"Je suis dans le Domaine agricole communautaire de Sefa (DAC) à Sédhiou où j'ai 300 ha. Chaque année, j'exploite entre 15 ha et 22 ha. Pour cette campagne j'ai cultivé 26 ha.

Il faut des moyens ?

"Oui. Il faut avoir les moyens pour exploiter de grandes superficies. Cela ne sert à rien d'exploiter de grands hectares sans avoir les moyens de faire le suivi. C'est pourquoi, nous conseillons à nos membres d'exploiter des superficies dont ils ont les moyens de suivre, parce que la disponibilité du matériel agricole pose parfois pro-



blème. Par conséquent, on enregistre des pertes considérables à la récolte. Si on sait qu'avec un bon suivi le rendement peut osciller entre 1 à 2t/ha".

"Pour revenir sur l'anarchie, l'Asprof couvre toute la zone sud du pays, à cet effet, il faut communiquer, échanger et informer régulièrement les membres pour éviter que l'anarchie s'installe dans l'Association. J'ai soulevé ce problème au cours de nos dernières rencontres. C'est pourquoi, je demande aux autres producteurs d'intégrer l'Association, parce que nous avons le même objectif. Cela nous permet d'organiser tous les maillons de la chaîne de valeur fonio".

Quelles sont les stratégies développées pour la visibilité de l'Asprof ?

"La visibilité de l'Asprof pose problème, mais nous sommes en train d'y travailler. Les promoteurs de riz, du maïs se sont organisés et participent à des foires, pourquoi pas nous de la filière fonio. Je pense que des rencontres de ce genre, comme la "Journée du fonio", sont mieux indiquées pour sensibiliser les populations sur cette céréale aux multiples vertus".

PROPOS RECUEILLIS PAR
ABABACAR GUËYE

"Le ROAC s'engage pour le développement des marchés céréaliers et pour la souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest"

Quel est le rôle du Réseau Ouest-Africain des Céréaliéristes (ROAC) ?

"Le ROAC a été mis sur les fonts baptismaux en 2013 en tant qu'interprofession régionale regroupant les acteurs du secteur des céréales. Les membres du ROAC sont des organisations de producteurs, de commerçants et d'agro-industriels basées dans des pays membres de la CÉDÉAO, notamment le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La mission du ROAC est de soutenir la croissance des filières céréalières à travers la mise en place d'un environnement favorable au libre échange des céréales au sein de l'Afrique de l'Ouest ; de la promotion d'un commerce structuré ; et de l'amélioration de la compétitivité de ces filières. Le mandat du ROAC concerne en premier lieu les filières du riz, du maïs, du mil et du sorgho.

Le droit à une alimentation adéquate, saine et nutritive pour les plus de 300 millions d'habitants que compte l'Afrique de l'Ouest est un enjeu majeur tant pour les pouvoirs publics que pour les acteurs non-étatiques. Ce défi alimentaire a interpellé les fondateurs du ROAC venant des huit pays de l'Afrique de l'Ouest mentionnés ci-dessus qui se sont mobilisés pour répondre à la demande croissante de produits céréaliers. Les céréales constituent la base du régime alimentaire des populations ouest-africaines. La production céréalière est aussi une importante source de revenus dans cette région ayant un taux de pauvreté élevé et où les économies reposent toujours en grande partie sur l'agriculture. Le développement de ces filières et l'accroissement de leur compétitivité peut générer des emplois et améliorer la sécurité alimentaire.

Jusqu'à une époque récente, seul le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) faisait la promotion du secteur des céréales au niveau régional. Or, le renforcement du système de commerce structuré des produits céréaliers au sein de l'Afrique de l'Ouest doit être un levier essentiel pour atteindre l'Objectif de développement durable no. 2, l'éradication de la faim au niveau mondial en général et en l'Afrique de l'Ouest en particulier. Pour renforcer la capacité des opérateurs économiques pour structurer les filières céréalières, les décideurs politiques ainsi que la communauté des partenaires techniques et financiers qui interviennent dans la région ont soutenu la mise en place du ROAC depuis 2008.

Quelles sont les tendances dans les filières céréalières en Afrique de l'Ouest ?

"La production céréalière (maïs, mil, sorgho et riz paddy) dans la région est passée de quelques 16 millions de tonnes en 1980 à plus de 58 millions de tonnes en 2010. En moyenne, le rythme annuel d'accroissement des productions agricoles, estimé à environ 4%, est supérieur à celui de la population, estimé à 2,6%. Durant cette période, le volume de la production de maïs a été multiplié par plus de cinq, et celui de riz par trois au cours des trente dernières années. La production céréalière reste dominée par le mil et le sorgho, en dépit de la forte percée du

maïs et du riz, qui ont enregistré les meilleures performances. Mais l'augmentation de la production des céréales s'explique principalement par le doublement des surfaces cultivées, alors que les rendements n'ont progressé que de 14%.

Malgré cette croissance soutenue de la production, les importations de céréales ont continué à augmenter. Le riz occupe le premier poste des importations de céréales dans la région. Depuis les années 1980 jusqu'à la période 2005-2008, les importations de riz ont été multipliées par plus de quatre. De 1 750 000 tonnes en 1980-1982, les importations de riz sont passées à 2 200 000 tonnes en 1990-1992, puis à 3 870 000 en 2000-2002, pour bondir à près de 8 millions de tonnes en 2008. Au cours des dernières années, les gouvernements ouest-africains ont dû déboursier plus d'un milliard et demi de dollars par an pour s'assurer que les importations couvraient les besoins de consommation nationaux de riz.

Le commerce intra-régional des produits agroalimentaires, notamment les céréales, a progressé très sensiblement, mais il demeure fortement lié à la conjoncture alimentaire des différents pays. Devenu un vecteur d'intégration régionale et un moyen d'insertion des petits producteurs dans le marché, il est dominé par trois catégories de produits : les céréales (mil, sorgho et maïs) et les animaux sur pied, les deux principaux postes de transactions transfrontalières, suivis par les légumineuses (le niébé notamment). La forte croissance de la demande dans les grandes zones urbaines mais aussi de celle des industries agroalimentaires dans les pays côtiers comme le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana, ont impulsé cette augmentation des flux transfrontaliers. Selon le CILSS, les échanges de produits agricoles, notamment vivriers, constituent entre 80 et 90% du volume et de la valeur des échanges intracommunautaires de la CÉDÉAO".

Comment les politiques publiques appuient-elles le développement du marché régional des céréales ?

"Les politiques commerciales concernant le secteur agricole ont connu un développement considérable au cours des dix dernières années. Même si l'on peut se préoccuper de l'incohérence entre ces politiques commerciales et les orientations des politiques agricoles, l'Afrique de l'Ouest a mis en chantier des réformes structurelles tant au niveau de l'UEMOA que de la CÉDÉAO. Les liens très forts entre politique agricole et politique commerciale se sont traduits dans la région par un débat intense sur le tarif extérieur commun (TEC) de la CÉDÉAO.

Suite à la décision prise en 2006 d'étendre le TEC de l'UEMOA à la CÉDÉAO, les organisations paysannes de la région ont exercé une pression très intense pour que le TEC protège mieux les produits agricoles à caractère stratégique. Disposant initialement de quatre bandes tarifaires (0, 5, 10 et 20%), celui-ci s'est finalement vu adjoindre en 2009 une cinquième bande (35%). La mise en place de ce TEC révisé a toutefois posé des difficultés, les États membres ayant exprimé des priorités sectorielles différentes,

ce qui a donné lieu à des désaccords s'agissant de l'harmonisation des droits de douane pour les produits sensibles. La question des droits de douane a également été un élément central des négociations de l'Accord de Partenariat Economique entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne.

Au-delà du TEC, le Plan Régional d'Investissement Agricole (PRIA) adopté en 2010, dont l'objectif est de mettre en œuvre la Politique Agricole de la CÉDÉAO (ECOWAP), accorde une place centrale au commerce intra-régional. Toutefois le PRIA a été critiqué pour son manque de cohérence avec les politiques agricoles des États membres, l'ensemble des politiques dans la région ayant peu intégré la complémentarité des systèmes de production et les échanges potentiels entre pays de la communauté. Par ailleurs, l'absence de dispositif de suivi de la mise en œuvre de ce plan n'a pas permis aux bénéficiaires d'apprécier à sa juste valeur sa contribution à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la région".

Comment le ROAC agit-il pour développer le secteur céréalier au niveau régional ?

"Les fondateurs du ROAC se sont lancés comme défi d'améliorer durablement la libre circulation des quatre céréales au sein de la région en mobilisant l'ensemble des opérateurs économiques de ces filières. La vision du ROAC est de devenir un interlocuteur privilégié des institutions régionales ainsi que des États membres et de jouer un rôle majeur dans la gouvernance du secteur céréalier et du régime commercial régional. En effet, depuis la crise des prix des denrées alimentaires de 2008, les professionnels du secteur céréalier ont réalisé que le manque de coordination du secteur privé constituait un obstacle à la promotion des filières. Au départ, les projets de l'USAID ATP et E-ATP ont fourni un appui technique et financier à la mise en place du Réseau, en particulier avec des études sur le commerce régional des céréales.

L'action du ROAC repose en grande partie sur les interprofessions nationales. Depuis 2009, le Comité Interprofessionnel des Céréales et du niébé du Burkina Faso (CIC-B) a coordonné les efforts visant à poser les fondations du Réseau, notamment l'établissement de points focaux et de comités nationaux provisoires au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana, Mali, Togo, Niger et Sénégal. Entre 2009 et 2012, plusieurs associations céréalières ont contribué à ces efforts dans ces pays. Le CIC-B y a conduit des programmes de renforcement des capacités et les points focaux nationaux ont mené des activités de plaidoyer. Après près de quatre années de tractations, le ROAC a été formellement établi à Lomé en mars 2013.

Les acteurs des filières céréalières regroupés au sein du ROAC veulent jouer leur partition pour un accroissement durable du commerce au niveau de la région. Les modes de transactions ont peu évolué au cours des vingt dernières années. Si des organisations

socioprofessionnelles à la base s'impliquent de plus en plus dans le négoce et le commerce des céréales à travers les interprofessions et les systèmes de stockage et de vente groupée (warrantage et banques céréalières), les échanges régionaux sont toujours dominés par les négociants traditionnels, qui eux aussi s'organisent en réseaux tels le RESEAO.

Le plan stratégique du ROAC a été adopté lors de l'Assemblée constitutive de mars 2013. Ce plan comporte quatre axes, à savoir :

- faciliter l'accès des acteurs du secteur céréalier à des informations actualisées ;
- faciliter l'accès aux marchés régionaux à travers le commerce structuré ;
- impliquer les acteurs du secteur céréalier dans la formulation et le plaidoyer pour des politiques en faveur de la croissance du secteur céréalier ;
- favoriser et consolider la pérennité institutionnelle du ROAC.

Un plan d'action est en cours d'élaboration afin de mettre en œuvre cette stratégie et de mobiliser les ressources nécessaires pour les interventions du ROAC.

Depuis l'adoption du plan stratégique et la prise de fonction du Secrétaire Exécutif, le Réseau a commencé à imprimer sa marque dans son environnement institutionnel en s'impliquant fortement dans les débats et les processus concernant les politiques agricoles et alimentaires dans l'espace de l'Afrique de l'Ouest. Récemment le Réseau a participé au processus de révision de l'ECOWAP 10 ans après son lancement qui a abouti à la Conférence Internationale sur l'Agriculture en Afrique de l'Ouest à Dakar en novembre 2015.

Le besoin de promouvoir les filières agroalimentaires locales et régionales, au-delà de la production agricole, a été souligné dans les conclusions de l'atelier de travail qui a précédé cette conférence, un message dont le ROAC se veut porteur. À l'heure actuelle, le ROAC s'investit dans un processus de redéfinition et d'harmonisation des normes et autres critères de qualité des céréales, une étape nécessaire pour augmenter la valeur ajoutée de la filière. Il contribue aussi à la mise en place d'un cadre de lutte contre la contamination des céréales par l'aflatoxine.

Le commerce régional des produits céréaliers a connu une nette intensification au cours des années 1970, qui furent marquées par des crises alimentaires graves dans le Sahel. Avec l'urbanisation, l'évolution des habitudes alimentaires et la forte pénétration des produits importés de l'extérieur, les bassins de production céréaliers doivent non seulement réaliser des gains de productivité, mais aussi mieux s'intégrer avec les circuits de commercialisation alimentant les zones urbaines. Tous les acteurs de la filière doivent travailler en concert pour répondre aux exigences de qualité des consommateurs et des utilisateurs industriels. L'action du ROAC devra aider à fédérer les efforts de ces acteurs dans ce sens".

Par Fabien Tondel de l'ECDDP.

Cet article a été écrit exclusivement pour GREAT Insights volume 4, numéro 6 (décembre 2015/janvier 2016). L'article est publié uniquement dans la version en ligne

SÉCURITÉ EN MER

Les pêcheurs artisans rechignent toujours...

(Jade/Syfia) – Au Sénégal, les pêcheurs artisans relèguent les infos de la météo au second plan et refusent de porter le gilet de sauvetage en allant en mer. Ils parcourent la côte sénégalaise sans aucune mesure de sécurité. Leur négligence entraîne environ une centaine de pertes en vies humaines tous les ans. Toutefois, la campagne de sensibilisation menée l'année dernière a permis de réduire de 35% les accidents.

■ PAR ABABACAR GUEYE

Mi décembre, au quai de pêche de Thiaroye (proche banlieue dakaroise), un vent assez fort souffle et fait tanguer les pirogues. Les vagues s'écrasent violemment sur la plage qui grouille de monde. Pêcheurs, mareyeurs, transformateurs de poissons, et badauds, chacun vaque à ses occupations.

Pourtant, ce jour là, juste après une séance de sensibilisation sur le permis de pêche (lire encadré) et le port du gilet avec un groupe de pêcheurs artisans, le chef du service départemental des pêches Ibra Mbaye leur avait averti que "La mer sera agitée durant deux jours sur tout le long de la côte sénégalaise".

Mais, en dépit de ces informations, Arona Nam, taille moyenne, la vingtaine révolue, casquette bien vissée sur sa tête n'en a cure. Fougueux, ce jeune pêcheur artisan décide d'embarquer avec ses trois collègues. "On n'ira pas loin !", lance-t-il à ses camarades avant de les rejoindre ... sans gilet de sauvetage.

100 pertes en vies humaines en trois mois

Un autre site de débarquement à Dakar. Village Hann-pêcheur à Yarakh. Ici, la cadence de l'effort de pêche des pirogues ainsi que les sempiternelles prises

de juvéniles montrent oh combien la pression exercée sur la ressource halieutique est dangereuse. Mamadou Sylla, quant à lui, malgré ses incessantes sorties n'a jamais daigné, quant à lui, au strict minimum de sécurité. Pareil pour Moustapha Niang trouvé en train de réparer les mailles de son filet défectueux, la combinaison en "plastique lourd" l'handicape dans ses activités. "Je ne suis pas à l'aise quand je porte mon gilet...", confie ce costaud pêcheur aux allures d'un lutteur.

Comme Arona, Moustapha et les autres, les pêcheurs artisans du Sénégal parcourent régulièrement



plusieurs kilomètres de côtes (longueur 718 km) en mer sans aucune mesure de sécurité. Conséquence, en 2014, plus de 100 accidents ayant causés autant pertes en vies humaines ont été enregistrés entre janvier et avril, selon la Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches (DPSP) du ministère de l'Economie maritime du Sénégal. Dans ces accidents, la région de Saint Louis (270 Km nord Dakar) est la plus touchée à cause de l'ouverture de la brèche, pour évacuer l'eau du fleuve vers la mer,

devenue un lieu de passage habituel des pêcheurs artisans pour rallier l'océan atlantique et vice-versa.

Au Sénégal, la pêche artisanale est dynamique et organisée. En effet, en 2011, les débarquements sont estimés à 450 000 t ; contre 250 000 t en 2005. A la même période, la pêche industrielle composée de 129 navires débarquent 119 330 t. La même année, le parc piroguier estimé à plus 10 000 pirogues débarque 89% des prises.

Ce secteur vital crée plus de 600 000 emplois directs et indi-

rects. Selon la Fao, la pêche artisanale sénégalaise, sa transformation et le mareyage représentent 4,8% du PIB du pays. Aussi, du point de vue de la sécurité alimentaire, on note que les Sénégalais consomment en moyenne 26kg/hab/an et classe le Sénégal parmi les pays les plus gros consommateurs de poissons en Afrique ; contrairement à la Tunisie (10,1kg), à la Mauritanie (10kg) et le Maroc (7,5 kg) de grands pays de pêche.

Instaurer des amendes aux pêcheurs

Si Arona Nam défie la mer, Pape War, pêcheur à Thiaroye exhibe les messages que l'Anacim (Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie) lui a envoyés. Pour sa sécurité, il apporte toujours avec lui : ancre de mouillage, gilet de sauvetage, GPS, lampe torche pour la signalisation, cordage, boîte sanitaire et téléphone portable pour la météo et les parents en cas de détresse.

D'ailleurs pour leur sécurité, des campagnes de sensibilisation, "Un pêcheur un Gilet" ont été initiées depuis 2000. "Cela a valu une baisse de 35% des pertes en vie humaines l'année dernière", indique Adama Faye. Le responsable de la Direction de la Surveillance de la pêche artisanale affirme que "la zone sud du Sénégal a un plus grand taux de couverture en matière de port de gilet de sauvetage". Pour plus d'efficacité des activités, le mareyeur Ibrahima Cissé établi à Thiaroye va plus loin. Il suggère l'implication des Comités locaux de pêche artisanale (CLPA) au sein des brigades de surveillance. "Il faut instaurer des amendes aux pêcheurs qui ne le portent pas...", propose-t-il.

PÊCHE ARTISANALE

Un nouveau permis de pêche réglementé

(Jade/Syfia) - Un nouveau permis de pêche va réglementer la ressource et va bientôt voir le jour. Il va remplacer celui de 2006 basé sur la longueur de la pirogue. La Direction des Pêches maritimes (Dpm) et le Projet régional des pêches en Afrique de l'Ouest (Prao) et les Comités Locaux de pêche locale (Clpa) se sont rencontrés, mi-décembre à Thiaroye, pour échanger sur les fondements de ce nouveau permis. Ce sésame leur propose deux types de pêche : un permis pour les espèces pélagiques et un autre pour les démersales. "Ce nouveau permis qu'on est en train de vulgariser permet de contrôler la ressource dont certains sont en dispa-

ritions à cause de la forte pression exercée", a expliqué Djibril Thiam, spécialiste en cogestion au Projet régional des pêches en Afrique de l'Ouest (Prao).

De son côté, le chef de la division pêche artisanale à la DPM, Mamadou Faye soutient que si on veut réglementer la pêche, "il faudrait qu'on mette un dispositif qui permet d'appliquer la réglementation de la capture et d'aller même vers la mise en place de quotas", dit-il. Toutefois, les échanges vont poursuivre avec les autres communautés de pêche. D'ailleurs, un atelier national de restitution sera organisé ce mois-ci où l'avis des pêcheurs artisans sera révélé.

UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUET BOIGNY

APPEL À CANDIDATURE AUX ETUDIANTS AUX MASTERS ET PHD

Le Centre d'Excellence Africain sur le changement climatique, la biodiversité et l'Agriculture durable, en abrégé CEA-CCBAD de l'Université Félix Houphouet Boigny en Côte d'Ivoire, recrute les premières promotions d'étudiants aux **Masters et PhD** dans les domaines de changement climatique, biodiversité et d'Agriculture durable pour l'année 2015-2016.

Les candidats doivent répondre à cet appel directement au CCBAD en soumettant toutes les informations demandées par e-mail au Prof. Daouda KONE via daoudakone2013@gmail.com

Pour des informations complémentaires, voir le site du CCBAD pour le formulaire de demande au <http://www.univ-fhb.edu.ci>

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 février 2016

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre du projet national "large bande du Sénégal", l'Agence De l'Informatique de l'Etat (ADIE) recrute :

- un (01) Coordonnateur Technique pour une durée de vingt-quatre (24) mois
- un (01) Architecte Système d'Information (SI) pour une durée de vingt-quatre (24) mois
- un (01) Assistant chef de projet pour une durée de vingt-quatre (24) mois
- un (01) Responsable Energie pour une durée de vingt-quatre (24) mois
- un (01) Assistant(e) Responsable des ressources humaines pour une durée de vingt-quatre (24) mois
- un (01) Chargé de l'Exploitation pour

une durée de douze (12) mois

- un (01) Responsable Datacenter pour une durée de douze (12) mois
- un (01) Responsable Logistique pour une durée de douze (12) mois

Dossier de candidature

- Un curriculum vitae détaillé
- Une lettre de motivation adressée au Directeur général
- Une photocopie légalisée des diplômes et attestations de travail

Les dossiers de candidatures portant la référence doivent être déposés sous pli fermé au plus tard le jeudi 4 février 2016 à 16h00mn précises à l'adresse email rh@adie.sn ou à la BP: 6944 Dakar Etoile.